Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215600917-20260702-2026070216-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE JOSSELIN
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de JOSSELIN, légalement convoqué le 25 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de JOSSELIN sous la présidence de Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Madame Fanny LARMET, Monsieur Jack NOËL (arrivé à 19h15), Madame Annick CARDON, Monsieur Cédric NAYL, Monsieur Jean-Pierre LATOUR, Monsieur Loic LE PIOUFFLE, Madame Laure BIGOT, Madame Christina JARNO, Madame Christine PLANCOT, Madame Maëva DANO, Monsieur Jean MORIN, Madame Viviane LE GOFF, Madame Elodie TEXIER, Monsieur Thierry ROUXEL, Madame Sylvie BOMPOIL, Monsieur Claudiu RADU, Madame Françoise CHOUFFEUR, Monsieur Jean-Pierre VASSAL

Étaient absents excusés et représentés : Monsieur Patrice CAMUS représenté par Madame Fanny LARMET, Madame Stéphanie DAUTELLE représentée par Monsieur Nicolas JAGOUDET, Madame Laetitia FAUSTIN LOISON représentée par Madame Annick CARDON, Monsieur Daniel EONNET représenté par Monsieur Claudiu RADU

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 18 puis 19 (à l'arrivée de Jack Noel à 19h15)
Votants : 22 puis 23 (à l'arrivée de Jack Noel à 19h15)
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Loic Le Piouffle

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

2026.07.02-16 : CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANCEMENT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LATOUR, Conseiller municipal délégué)

Il y a lieu de procéder à une consultation d'entreprises pour l'entretien de l'éclairage public.

Le contrat d'entretien prévoit :
- Une maintenance systématique trimestrielle, rémunérée en fonction du nombre de foyer lumineux
- Des prestations hors visite systématique : réglage des horloges, à la demande de la commune, nettoyage des candélabres, collecte et recyclage des lampes usagées, frais de déplacement et travaux en régie
- Réalisation et mise à jour annuelle des plans des installations d'éclairage

Le contrat sera d'une durée de 4 ans et prendra effet le 1er octobre 2026, son montant minimal global serait de 60 000 € TTC et son montant maximal global de 120 000 € TTC. (soit respectivement 15 000 € et 30 000 € annuels)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :
- **PRESENTS** : 19
- **VOTANTS** : 23
- **Abstentions** : 0
- **Suffrages exprimés** :23
- **Majorité absolue** : 12
- **POUR** : 23
- **CONTRE** : 0

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215600917-20260702-2026070216-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, après avis favorable de la commission « Finances et Ressources humaines », réunie le 23 juin 2026, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à :

- Lancer une consultation d'entreprises pour la mise en place d'un contrat d'entretien de l'éclairage public
- À signer le marché à intervenir avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse ainsi que tout avenant dans la limite de 5 %
- À effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Nicolas JAGOUDET

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Loïc LE PIOUFFLE





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la commune (1 Place Alain de Rohan, BP 36, 56120 Josselin Cedex) et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.